



**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

COVID-19

Distanciation sociale et confinement Des mesures d'atténuation demandées

Québec, 10 avril 2020 □ L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR), qui a pour mission la défense collective des droits des personnes retraitées et préretraitées, prend acte de la prolongation possible du confinement des personnes âgées, principalement les 70 ans et plus. Le message est clair, Ottawa et Québec affirment que les aînés devront demeurer confinés encore quelques mois. Dans son article d'aujourd'hui publié dans LA PRESSE+, le journaliste Hugo Pilon-Larose cite le premier ministre : *« Il faut que les personnes plus âgées restent chez elles, puis malheureusement, il ne faut pas aller les visiter. Il ne faut pas s'approcher de ces personnes à moins de deux mètres et puis ne pas rester longtemps en leur présence »*.

Le mot d'ordre est clair. Au-delà de la nécessaire prévention de la contagion, LA PILULE est difficile à avaler pour BIEN DU MONDE. Les humains sont des êtres sociaux qui vivent en grande partie par et pour avoir des rapports entre eux. La situation est dramatique dans les milieux d'hébergement CHSLD et résidences privées pour aînés : *« 90% des victimes avaient 70 ans et plus, alors que 9% étaient des gens âgés de 60 à 69 ans. »* Le paradoxe s'explique mal. Ces aînés vivent dans des milieux de soins et pourraient s'attendre à être bien protégés contre la COVID-19. Pourquoi tant de cas alors que les règles de distanciation devraient être appliquées et que les gestionnaires du public et du privé sont de bonne foi? Ces milieux n'étaient-ils pas prêts à vivre cette situation généralisée d'infection?

D'autres aînés demeurant à domicile et particulièrement ceux qui reçoivent du soutien et des services à domicile de diverses sources : - CLSC, entreprises d'économie sociale et chèque emploi service - ont peur de perdre ou d'utiliser ces services par défaut de mesures de protection. C'est comme si tous les repères avaient sauté d'un seul coup. Les gens se sentent plus que jamais seuls. Isolés, les respirations sont difficiles et le moral à la baisse.

L'AQDR demande au gouvernement de considérer le risque énorme sur la santé physique et mentale des aînés si le confinement de cette catégorie de population devait perdurer plusieurs mois sans mesures d'atténuation. N'y aurait-il pas moyen de mettre en place des mesures qui rendraient ces moments moins difficiles à vivre? Le Québec est inventif et générateur de projets novateurs. N'y aurait-il pas lieu d'encourager des initiatives porteuses pour DONNER DE L'AIR aux personnes vivant ces contraintes, tout en continuant de les protéger?

Les aînés sont résilients mais il ne faudrait pas oublier qu'ils ont besoin D'AIR. La question se pose et prend tout son sens.



À propos de l'AQDR Québec

L'Association québécoise de défense collective des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) a pour mission principale la défense des droits des personnes retraitées et préretraitées.

L'organisme regroupe plus de 23 000 retraités et retraitées regroupées dans 42 sections partout. Depuis plus de 40 ans, l'AQDR est présente dans la société québécoise pour défendre les droits des aînés et faire entendre leur voix.

-30-

Renseignement :

Madame Judith Gagnon, présidente de l'AQDR nationale
418-997-4606